# Séance du 4 mai 2015

L'an deux-mille-quinze, le quatre mai, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame MARTIN Martine, Maire.

<u>Présents</u>: MM. LAGARDERE Régis, BRUZAT Guy, ROUET Patrice, COUSTURIAN Benoît, PASQUALI Patrick, LAURIER Patrice, GANCARZ Michel, Mmes TERRAIL Elisabeth, DIANA Hélène.

**Absent**: LAVIGNE Robert.

Secrétaire de séance : Hélène DIANA

\_\_\_\_

## **<u>Délibération CCBL.</u>**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le rapport de la CLECT et sur les attributions de compensation 2015 comme suit : 45 725€ pour la commune de Monfort.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à la majorité la signature de cette délibération (1 abstention, 9 pour).

\_\_\_\_

## Délibération enquête publique SAS Carrère.

Madame le Maire explique qu'une enquête publique sera en place à Homps et Solomiac du 07 mai 2015 au 09 juin 2015, en vue d'autoriser le renouvellement et l'extension de la carrière calcaire, l'enregistrement d'une installation de criblage et d'une station de transformation de produits minéraux solides sur le territoire des communes de Homps et de Solomiac.

Le Conseil Municipal, appelé à donner son avis sur cette demande, se prononce favorablement à l'unanimité.

\_\_\_\_

### Numérotation des habitations.

Monsieur Guy Bruzat présente au Conseil Municipal les nouveaux devis qui s'élèvent pour le premier à 4055.39€ T.T.C. et comprenant les numéros des habitations du village et les plaques de rues manquantes. Le second devis concerne partiellement les indications de hameau et de lieux-dits manquants aux carrefours et s'élève à 709.10€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions faites et donne pouvoir à Monsieur Bruzat de signer les dits devis.

#### Logement T.4.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de peinture décidés lors du précédent conseil ont été réalisés. Une visite a eu lieu, mais l'intéressé n'a pas donné suite. Le loyer est fixé à 500€.

#### **Questions diverses:**

<u>Visite de Mme Baron du Conseil départemental</u>: Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Baron a rencontré les propriétaires terriens concernant le projet de redressement des virages et de modification du carrefour au bas du village, route de Fleurance. Un rapport sera transmis en Mairie suite à ces entrevues. Le début des travaux est prévu cette année.

<u>Devis marquages au sol</u>: Madame le Maire et Monsieur Laurier ont rencontré David Porterie qui a réalisé à leur demande un devis pour repeindre les passages piétons rue Saint Roch, sur la place, les deux devant l'école, ainsi que les dents de requins sur le ralentisseur route de Mauvezin. Le devis s'élève à 923€64 T.T.C. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les termes de ce devis. Ces travaux seront réalisés très prochainement et les plaques tactiles pour les malvoyants aux abords des passages piétons seront également posées.

A l'occasion de cette rencontre, il a également été évoqué la possibilité de louer une balayeuse pour nettoyer les rues, au moins une fois par an. La location de ce matériel s'élève à 500€ la demi-journée. Le Conseil Municipal retient cette idée. Ces travaux de nettoyage pourraient être faits cette année après le rebouchage des trous dans les rues prévu dans les mois qui viennent.

<u>Visite d'un employé des domaines</u>: Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'ancien logement de fonction de l'école qui va être cédé à la CCBL pour la création d'un ALAE a été estimé par les domaines. Cette démarche était nécessaire dans le cadre de la mise à disposition de cet espace.

<u>Modification de la circulation sur la place</u>: Madame le Maire propose que comme l'an passé les vasques soient replacées entre la halle et les arcades côté restaurant afin de limiter la circulation et sécuriser la zone en période estivale. Le Conseil Municipal accepte de renouveler cette démarche. Les vasques seront donc mises en place du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 30 septembre 2015. Un arrêté sera pris à cet effet.

<u>Factures électriques</u>: Afin de connaître précisément les postes de dépenses en électricité, Anne Laure Marconnet a réalisé un tableau des consommations avec un comparatif sur plusieurs années. Après étude de ce document, il s'avère que la consommation du poste regroupant le club house et les vestiaires du foot est passée de 2840.83€ en 2013 à 4628.85€ en 2014. Cette augmentation, qui ne concerne pas l'éclairage, est trop importante. Les responsables du club seront donc convoqués pour qu'une solution soit trouvée afin de revenir à une consommation plus normale.

<u>Exposition photo</u>: Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition de à M. Florent Carli pour exposer des photographies à la salle des Vicomtes. Une période sera convenue pour la mise en place de cette exposition.

D'autre part, toujours concernant la salle des vicomtes, il a été décidé de demander à Christophe Taupiac de poser un radar sur l'interrupteur afin d'éviter que l'éclairage ne reste allumé toute la journée inutilement dans la salle.

Élagage: Au début de l'automne, les arbres de la courbe en dessous du terrain de pétanque de Saint Roch seront élagués car ils tombent trop sur la route.

<u>Engins agricoles</u>: Afin de faciliter le passage des engins agricoles, le Conseil Municipal décide d'informer l'entreprise Carrère SAS afin d'éviter les problèmes causés par le stationnement gênant sur le terrain communal en dessous de la salle des fêtes. Un marquage sera réalisé afin que chacun puisse utiliser l'espace.

La séance est levée à 23h00.